REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du 14 avril 2025

Délibération n° CP-2025-4077

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations organisant des manifestations scientifiques en 2025

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et transition économiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 63

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 28 mars 2025

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Grosperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : M. P. Charmot (pouvoir à Mme V. Sarselli), Mme V. Moreira (pouvoir à M. B. Artigny), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Frier).

Absent non excusé : M. P. Cochet.

Commission permanente du 14 avril 2025

Délibération n° CP-2025-4077

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations organisant des manifestations scientifiques en 2025

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et transition économiques

La Commission permanente,

Vu le rapport du 26 mars 2025, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte et objectifs

La Métropole souhaite contribuer à la promotion et à la valorisation de la recherche scientifique réalisée sur le territoire. Aussi, par délibération du Conseil n° 2016-1063 du 21 mars 2016, la Métropole a approuvé la mise en place d'un fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques se déroulant sur son territoire dans un objectif de diffusion du savoir scientifique auprès d'un large public.

Ce soutien s'inscrit dans les axes du partenariat développé par la collectivité avec la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, dans l'objectif de développer la reconnaissance et le rôle de la communauté universitaire dans la cité.

II - Propositions de soutien pour le 1er semestre 2025

Les demandes de soutien, déposées en amont des colloques, ont fait l'objet d'une instruction en partenariat avec l'Université de Lyon.

22 dossiers ont été déposés au titre du 1er semestre 2025 et il est proposé d'en soutenir 12 selon le détail figurant en annexe.

1° - ESIR Isotope Workshop XVII, du 22 au 27 juin 2025

Cet événement est organisé par l'Université Claude Bernard Lyon 1. Organisé pour la 1ère fois en France, il réunira les chercheurs de divers domaines scientifiques tous centrés autour de l'utilisation des systèmes isotopiques.

80 participants sont attendus à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 44 430 €. La proposition de soutien est de 500 €.

2° - Ville désirable/ville désirée : construire les imaginaires urbains par le visuel (Europe du XVIIIe au XXIe), du 10 au 11 juin 2025

Cet événement est organisé par le laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes. Il est porté administrativement par l'Université Lumière Lyon 2. Il vise à apporter une perspective historique à des phénomènes ancrés dans les expériences contemporaines de la ville et du territoire urbain.

40 participants sont attendus à cet évènement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 5 800 €. La proposition de soutien est de 500 €.

3° - Charte de l'environnement, nouvel âge, nouvel horizon ?, du 25 au 26 février 2025

Ce congrès est porté administrativement par la délégation Rhône-Auvergne du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il est organisé par l'Université Jean Moulin Lyon 3, le laboratoire Environnement Ville Société, l'Institut de droit de l'environnement, le laboratoire Équipe de droit public, le Centre de droit constitutionnel et la Société française pour le droit de l'environnement. Le colloque reviendra sur les 20 ans d'existence de la charte de l'environnement et sur sa nouvelle jeunesse.

150 participants ont participé à cet évènement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 6 885 €. La proposition de soutien est de 1 000 €.

4° - Les juridictions spécialisées - bilan, perspectives, du 20 au 21 mars 2025

Ce congrès est organisé par le laboratoire Équipe de droit public de l'Université Jean Moulin Lyon 3. L'objectif de cet événement est d'envisager une étude d'ensemble des multiples juridictions spécialisées ou dites d'exceptions.

150 participants ont participé à cet évènement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 8 035 €. La proposition de soutien est de 1 000 €.

5° - Alignements et phylogénie (ALPHY), du 3 au 5 février 2025

Cet événement est organisé par l'Université Claude Bernard Lyon 1. Son organisation est assurée par des chercheurs de l'Université Claude Bernard Lyon 1, de l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, du CNRS, de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) et de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique.

ALPHY est un groupe de travail qui organise annuellement une rencontre dédiée aux champs de la bio-informatique et de la génomique.

120 participants étaient présents à cet évènement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 18 000 €. La proposition de soutien est de 1 000 €.

6° - Les journées du réseau français de la recherche reproductive, du 3 au 4 avril 2025

Ce colloque est organisé par le Centre de recherche en neurosciences de Lyon et porté administrativement par la délégation Rhône-Auvergne du CNRS.

Dans un monde où les résultats de la recherche sont de plus en plus complexes et où les outils numériques jouent un rôle croissant, l'objectif de ces journées est de travailler sur la transparence des méthodes et la reproductibilité des résultats de la recherche.

200 participants étaient présents à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 12 500 €. La proposition de soutien est de 1 500 €.

7° - Pint of science, du 19 au 21 mai 2025

Cet événement est organisé par l'association Pint of Science, qui porte administrativement la demande, et l'association des Brasseurs de science lyonnais. Sur trois jours et dans huit lieux différents (à Lyon et à Villeurbanne), des activités sont organisées avec des chercheurs du territoire venant présenter leurs travaux au grand public. Cet évènement se déroule en simultané dans différents pays européens.

900 participants sont attendus à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 3 850 €. La proposition de soutien est de 1 000 €.

8° - 14th International Congress on the Archaeology of the Ancient Near East (ICAANE) - Congrès international sur l'Archéologie de l'Orient Ancien, du 2 au 7 juin 2025

Cet événement est organisé par le laboratoire Archéorient et porté administrativement par l'Université Lumière Lyon 2. Cet évènement, créé il y a 30 ans, réunit l'ensemble des spécialistes internationaux en archéologie et patrimoine de l'Orient ancien. Il est organisé pour la 1ère fois à Lyon.

1 000 personnes sont attendues à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 212 750 €. La proposition de soutien est de 3 000 €.

9° - 12th European solid mechanics conference (ESMC) - 12ème conférence européenne sur la mécanique du solide du 7 au 11 juillet 2025

Cet événement est organisé par le laboratoire Matéis et porté administrativement par l'INSA Lyon. Il rassemble les chercheurs et ingénieurs sur la mécanique du solide qui concerne de nombreuses disciplines (génie civil, ingénierie biomédicale, etc.)

1 200 participants sont attendus à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 630 000 €. La proposition de soutien est de 3 000 €.

10° - Design Automation and Test in Europe (DATE) 2025 - Automatisation de la conception et test en Europe du 31 mars au 2 avril 2025

Cet événement est porté administrativement par la délégation Rhône-Auvergne du CNRS et organisé par l'École centrale de Lyon.

Il couvre une vaste gamme méthodologique des techniques de la modélisation et la conception des circuits intégrés jusqu'aux tests et la fabrication de logiciels intégrés et réseaux.

1 000 participants sont attendus à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 670 000 €. La proposition de soutien est de 3 000 €.

11° - 27èmes journées francophones de virologie du 23 au 25 avril 2025

Cet événement est organisé par l'ENS de Lyon qui le porte administrativement et en lien avec la Société française de virologie.

Ces journées existent depuis 1998 et rassemblent les virologues français incluant les chercheurs, ingénieurs, techniciens, étudiants, etc.

500 participants sont attendus à cet événement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 117 094 €. La proposition de soutien est de 2 000 €.

12° - Fête de la science du 3 au 13 octobre 2025

Cet événement est organisé par le service sciences et société de la ComUE Lyon Saint-Etienne et le Centre de culture scientifique, technique et industrielle Lyon-Rhône (porté administrativement par la ComUE-Lyon-Saint-Etienne).

Cette manifestation culturelle grand public se déroule sur les sites universitaires et culturels du territoire avec pour objectif la diffusion de la culture scientifique et la mise en lumière du potentiel de recherche du territoire. Chaque année, la Fête de la science permet de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, valoriser le travail de la communauté scientifique et susciter des vocations chez les jeunes.

Près de 40 000 participants sont attendus à cet évènement.

Le budget prévisionnel total de l'événement est de 62 100 €. La proposition de soutien est de 5 000 €.

III - Modalités de calcul, de versement et de contrôle des subventions attribuées

Le montant de la subvention proposée est en fonction du nombre de participants attendus à l'évènement. Par ailleurs, le taux de subvention ne peut être supérieur à 30 % du budget total de l'évènement, dans la limite des montants plafonds précisés ci-après :

Nombre de participants attendus à l'évènement	Montant maximal de subvention pouvant être attribué (en €)
inférieur à 200	1 000
entre 200 et 400	3 000
supérieur à 400	5 000

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, sur appel de fonds et transmission du bilan technique et financier de la manifestation. Ces documents devront avoir été transmis postérieurement à la tenue de l'évènement et au plus tard, le 31 décembre 2025.

Le montant de la subvention attribuée est un montant plafond.

Dans le cas où le coût réel de l'évènement serait inférieur au montant des dépenses subventionnables présentées à l'appui de la demande, la participation de la Métropole serait recalculée au prorata de la dépense réellement engagée et justifiée par le bénéficiaire. À contrario, tout dépassement du montant total des dépenses tel qu'envisagé par le bénéficiaire au titre de l'évènement, restera à sa charge. La subvention versée qui n'aurait pas été affectée à son objet initial, ou qui excèderait le coût réel des dépenses réalisées, fera l'objet d'une demande de remboursement total ou partiel à la Métropole.

Les bénéficiaires s'engagent à assurer l'information sur le soutien de la Métropole dans tous les supports de communication imprimés, audiovisuels, digitaux relatifs à l'action subventionnée (presse, sites internet, réseaux sociaux, formulaires d'inscription, etc.) auprès du public et des partenaires professionnels. Ils utiliseront le logo de la Métropole selon sa charte, qui est disponible sur le site suivant : https://www.grandlyon.com/pratique/ressources-documentaires. Le bénéficiaire doit également justifier du respect de cette obligation particulière ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 22 500 € au profit des bénéficiaires, selon la répartition figurant au tableau ci-annexé, dans le cadre de fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques pour l'année 2025.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 22 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2025 - chapitre 65 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 15 avril 2025

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20250414-333558-DE-1-1
Date de télétransmission : 15 avril 2025
Date de réception préfecture : 15 avril 2025